

de l'adopter. Je ne demande pas mieux que de me trouver d'accord avec mon ami, l'honorable ministre dirigeant. Nous sommes à un moment où nous avons bien des choses à étudier et où nous devons prononcer un verdict pour ainsi dire instantané.

Le leader de la Chambre a appelé l'attention sur le développement de nos industries nationales. Nous pourrions bien demander pourquoi elles n'ont pas été exploitées plus tôt. Est-ce un remords de mourant? Celui qui a appuyé l'Adresse avait parfaitement raison d'abjurer quelque peu l'allégeance à son parti pour blâmer le gaspillage insensé et insister pour qu'on y mette un terme. Il a fait preuve d'un esprit de saine indépendance; et il en a reçu les félicitations de l'honorable ministre dirigeant.

Il est quelque peu plaisant que l'on demande à quelqu'un dès maintenant de discuter le traité, ou même de s'en former une opinion. Il n'y a qu'une demi-heure qu'on m'a remis mon exemplaire, et, dans cet espace de temps, je n'ai pas pu parcourir ce qui a longtemps occupé l'attention de nos hommes d'Etat et des pays d'Europe. Cela demande considération. Je ne dis rien des détails, parce que je n'en sais rien.

On a parlé des responsabilités du passé. Très bien, nous savons ce qu'elles sont; mais celles de l'avenir, nous les ignorons et je crois que quand vous parlez d'obligations futures, non seulement cette Chambre, mais le pays tout entier doit avoir une idée de ce qu'elles sont, quand elles commenceront et quel sera leur terme.

En assumant les responsabilités attachées au coup de maître, si l'expression vous va, que serait une alliance avec le monde en général, nous marchons sur un terrain très glissant. Nous ne sommes pas ici les interprètes de tout le pays. Les opinions de l'un ou l'autre côté de cette Chambre, ne sont pas celles de chaque homme, femme ou enfant de ce pays. Ils nous diront: "Vous auriez dû nous consulter". Je crois que la nation aurait dû être consultée depuis longtemps. Plusieurs sièges sont vacants. Les circonscriptions électorales n'avaient aucune chance de se faire entendre. "La Ligue des Nations" sonne bien. Le long de ma courte carrière, nous avons vu bien des choses passer et disparaître. Il est si facile de parler. Mon honorable ami se souvient du jour où nous appuyions ensemble la prohibition. Eh! bien, on ne l'a pas adoptée, bien que nous fussions alors du même avis.

L'honorable M. FOWLER: L'honorable sénateur a une mémoire remarquable; il se souvient de tout ce dont il veut se souvenir.

L'hon. M. DOMVILLE.

Je ne me souviens pas d'avoir jamais défendu la prohibition à ses côtés. Je ne savais même pas qu'il l'eût préconisée.

L'honorable M. DOMVILLE: Je souhaite à mon honorable ami une mémoire fidèle, parce que cela peut servir en bien des circonstances.

Vous vous souvenez de l'histoire de ce visiteur parcourant une galerie de peinture et voyant là le tableau d'un lion tué par un homme. "C'est bien, dit-il, mais si j'avais fait cette peinture, j'aurais fait tuer l'homme par le lion et non le lion par l'homme. Il y a tant de façon de traiter ce sujet. Il y a de bons discours; ils raisonnent bien et ne se lisent pas mal; on les publie et les journaux contiendront, le lendemain, la photographie de l'orateur et ainsi de suite. C'est le jeu. Un honorable sénateur me disait un jour, ici même, que la partie devait se jouer et que je ne semblais pas vouloir la jouer. Je crois ne l'avoir jamais jouée.

Nous devrions avoir de la sympathie pour l'Irlande qui se débat, et le discours du Trône ne contient rien de cela.

L'honorable M. CLORAN: C'est vrai.

L'honorable M. DOMVILLE: J'aurais trouvé bien placée sur les lèvres de l'honorable ministre dirigeant une expression d'espoir pour l'avenir de l'Irlande, que ce pays ait tort ou raison; qu'il assume dans l'avenir une meilleure situation; que les conditions existantes, aujourd'hui, dans ce pays changent jusqu'au point de le faire participer au bonheur de ces pays heureux et pacifiques. L'honorable sénateur a parlé des conditions qui règnent par le monde, mais à cela il n'a pas fait la moindre allusion.

J'ai éprouvé une autre déception. Je parle à des honorables messieurs qui ont peut-être eu la même impression. Pas un mot de sympathie n'a été prononcé pour les veuves, les orphelins, les mères et les pères de ceux qui ont sacrifié leur vie dans la lutte pour leur pays. Tandis que nous louons les traités et nos propres hauts faits—comment nous nous sommes conduits et ce que nous avons fait—pas un seul mot de sympathie pour ceux qui ont souffert dans l'accomplissement de leur devoir. En parlant de traités, n'aurait-il pas été convenable d'ajouter que nous regrettons amèrement la perte de ceux qui ont si noblement sacrifié leur vie et que nous sympathisons avec ceux de leurs parents qui leur survivent? Il n'en aurait pas coûté beaucoup de mentionner cela. Si on avait exprimé ce sentiment, la pensée ne me se fait pas venue qu'il n'y a pas place pour la sympathie dans